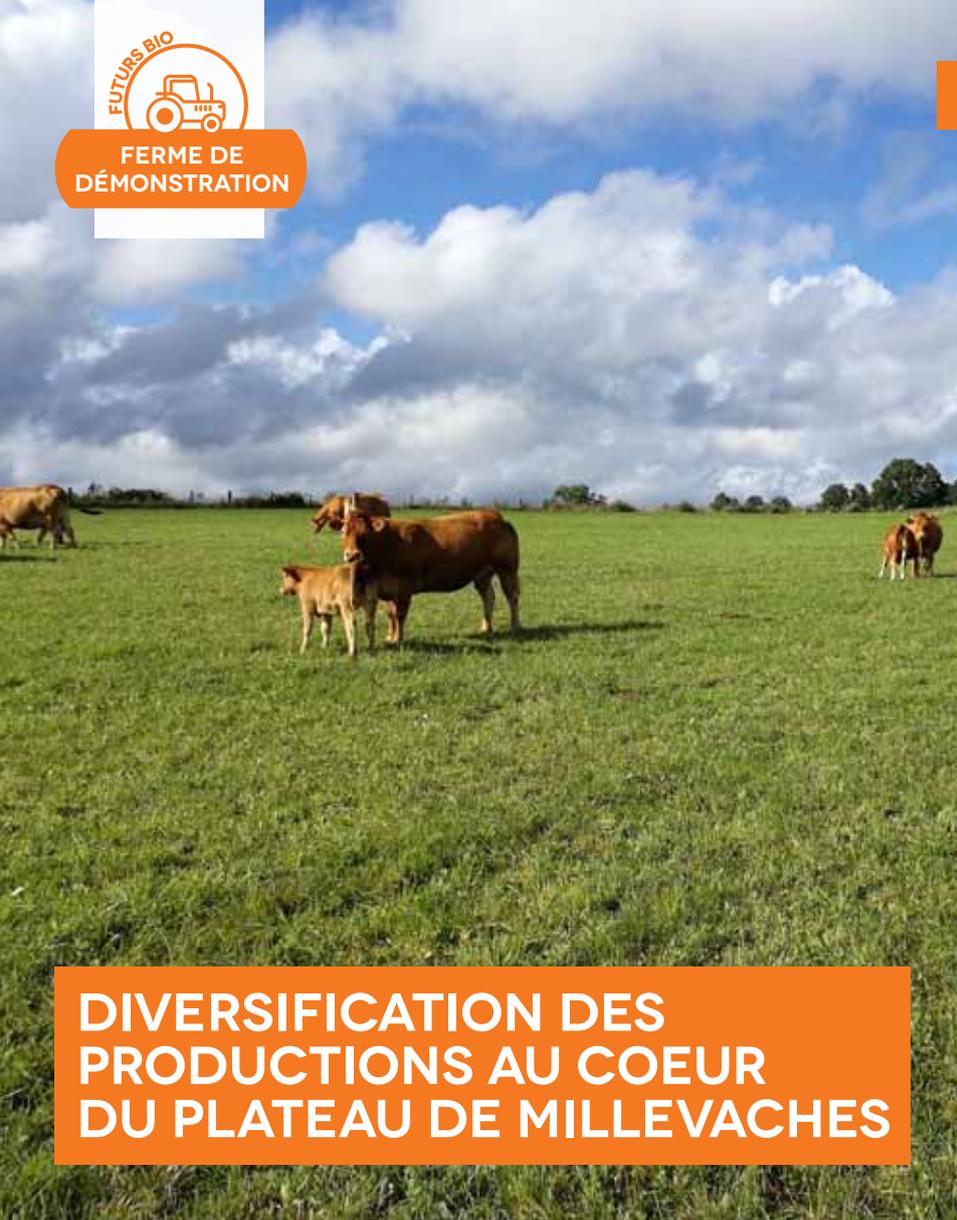




FERME DE DÉMONSTRATION



DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AU COEUR DU PLATEAU DE MILLEVACHES

GAEC BROUSSOULOUX

Françoise, Benoît et Geoffrey BROUSSOULOUX

SYSTÈME DE PRODUCTION

Polycultures - élevage



PRODUCTIONS PRÉSENTES

Vaches allaitantes, porcs charcutiers, chanvre

AUTRES ACTIVITÉS SUR LA FERME

Création d'un atelier de tri de la paille de chanvre (en cours)

TYPE DE SOL

Sols acides



SAU TOTALE

300 ha

MAIN D'ŒUVRE

Exploitant - UTH : 3

LOCALISATION

Caux,
19290 PEYRELEVADE



HISTORIQUE

MOTIVATIONS PASSAGE EN BIO

Le GAEC Broussouloux est le fruit d'une histoire familiale qui a commencé en 1981. Dès la création de l'exploitation, le mode de production choisi est très proche du cahier des charges bio ; en 2002, les associés profitent donc d'un CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) et d'une subvention de 100 000 € pour passer en bio.

INSTALLATION DE JEAN-FRANÇOIS SUR 35 HA AVEC 35 VACHES LIMOUSINES

1981

INSTALLATION DE FRANÇOISE SUR UNE AUTRE STRUCTURE DE 80 HA AVEC 50 VACHES LIMOUSINES

1995

PASSAGE EN BIO

2002

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ENGRAISSEMENT DE PORCS (449 PLACES)

2012

REPRISE DE 75 HECTARES EN FERMAGE

1986

CRÉATION DU GAEC POUR GROUPEZ LES 2 STRUCTURES, INSTALLATION DE SERGE, LE FRÈRE DE JEAN-FRANÇOIS

2000

INSTALLATION DE BENOÎT

2007

DÉPART DE SERGE ET INSTALLATION DE GEOFFREY

2018



BIO NOUVELLE-AQUITAINE



FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

ATELIER PRODUCTIONS VÉGÉTALES

TYPE DE PRODUCTION

Fourrages, chanvre

ASSOLEMENT 2020

Légende

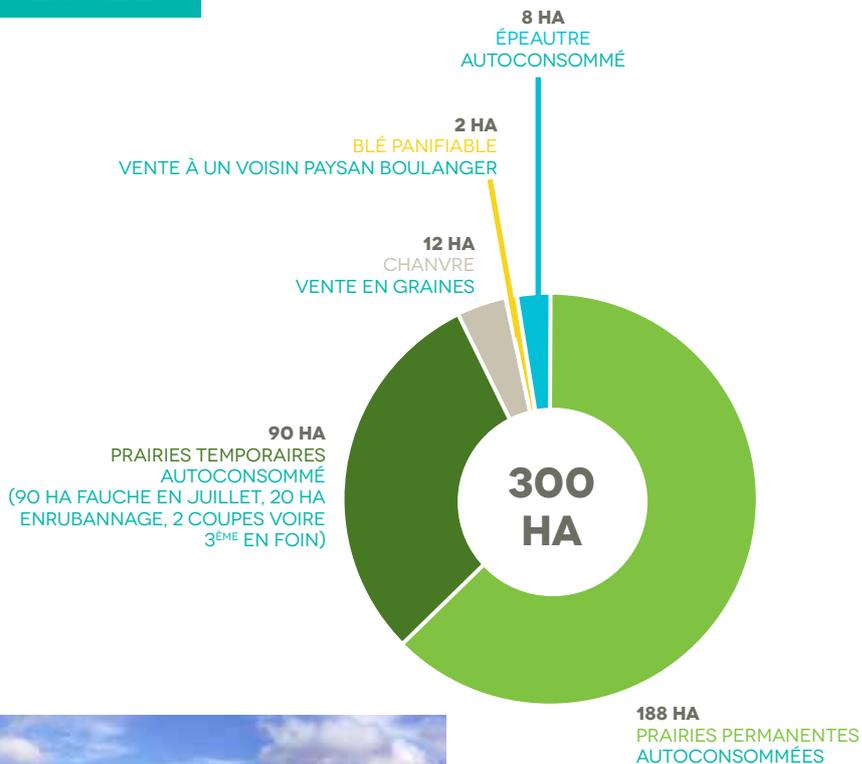
SURFACE (HA)

CULTURE

DESTINATION (VENDU / AUTOCONSOMMÉ)

Le chanvre est une plante assez simple à cultiver, mais elle nécessite du matériel spécifique pour la récolte. Celle-ci se déroule en 2 étapes : les têtes sont, tout d'abord, moissonnées pour récupérer les graines, ensuite, la paille est fauchée avec une faucheuse à section, laissée au sol pendant 8 à 10 jours afin de permettre le séchage (étape du rouissage), puis ensilée ou bottelée.

Les associés projettent d'investir dans une barre de coupe à tournesol pour limiter les pertes de graines.



MATÉRIEL



MATÉRIEL EN PROPRIÉTÉ :

- 2 tracteurs (80 CV et 60 CV 2 roues motrices)
- télescopique
- pailleuse
- moissonneuse batteuse
- bétailière porcs à 2 étages
- matériel de fenaison
- charrue
- herse rotative
- herse étrille
- remorques
- épandeur

MATÉRIEL EN LEASING :

- 2 tracteurs (110 CV + 150 CV)

MATÉRIEL EN CUMA :

- semoir en ligne
- grande bétailière
- enrubaneuse
- ramasseuse de pierres



LE TRAITEMENT DE LA PAILLE DE CHANVRE

La paille de chanvre est composée de la laine, partie fibreuse de la plante, et de la chènevotte, partie ligneuse. La laine est utilisée comme isolant, tandis que la chènevotte est utilisée en maçonnerie pour faire des bétons ou des enduits.

Afin de valoriser la paille de chanvre, les associés conçoivent un outil de tri permettant de séparer la laine de la chènevotte. Il devrait être mis en place pour traiter la récolte 2021.

La création d'une SAS permettra par la suite de traiter du chanvre à façon, pour le compte d'autres producteurs.



FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

CHARGE DE TRAVAIL



Le travail est réparti entre les associés selon les ateliers. Benoit et Geoffrey s'occupent principalement des productions végétales : Benoit gère le matériel et les cultures, tandis que Geoffrey se concentre sur le développement de la valorisation du chanvre et la commercialisation en direct.

Françoise s'occupe quant à elle du soin aux animaux et de la gestion administrative de la ferme.

COMMERCIALISATION

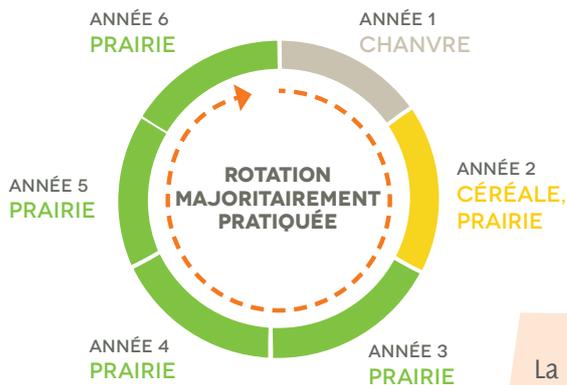


La graine de chanvre est triée, séchée et vendue à des huileries et des grossistes (2 à 2,40 €/kg).

La paille non triée est vendue pour la transformation ou l'isolation, en bottes à 0,50 €/kg, ou hachée à 0,60 €/kg.

A terme, la laine pourra être vendue entre 1,40 € et 1,60 €/kg, et la chènevotte à 0,60 €/kg.

ROTATION



GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

Les terres sont amendées en fumier bovin ou porcin chaque année, à raison de :

- 10 à 15 t/ha sur les prairies permanentes,
- 20 t/ha avant la céréale,
- 10 t/ha avant le chanvre.

Du calcaire est apporté tous les 4 ans sur les parcelles sultivables. 150 kg/ha d'écocalcie sont épandus avant l'implantation des prairies, afin de favoriser le développement des racines et des microorganismes dans le sol.

La rotation mise en place dure entre 5 et 8 ans. La durée dépend de la qualité de la prairie en place : dès que sa productivité diminue, elle est labourée et remplacée par du chanvre, lui-même suivi par une céréale. La prairie est réimplantée à la suite après un simple travail superficiel du sol.

ITINÉRAIRE TECHNIQUE DES CULTURES

LÉGENDE

LABOUR

HERSE ÉTRILLE

HERSE ROTATIVE

SEMIS

ROULAGE

DÉCHAUMEUR

RÉCOLTE

J A S O N D J F M A M J J A S O

CHANVRE



Le chanvre est placé en tête de rotation car il a un fort pouvoir désherbant. Après destruction de la prairie grâce à un labour, il est semé à la fin du mois de mai, puis récolté fin septembre. La culture ne nécessite aucune intervention intermédiaire.

J A S O N D J F M A M J J A S O

ÉPEAUTRE



En octobre, après la récolte du chanvre, le terrain est préparé avec un passage de déchaumeur. L'épeautre est ensuite semé à la volée avant un passage de herse de prairie. Un désherbage à la herse étrille est réalisé fin avril. L'épeautre est récolté mi-août.



ATELIER PRODUCTIONS ANIMALES

➔ VACHES ALLAITANTES

EFFECTIF : 110 mères

RACE : Limousine

COMMERCIALISATION



Les broutards sont vendus à un maquignon, les vaches de réforme sont vendues à Charal.

Toutes les 6 semaines, un lot de 100 porcelets de 7 semaines, soit environ 12kg, est acheté à un éleveur naisseur en plein air intégral situé près de Rocamadour.

Les porcs engraisés sont vendus en filière longue au groupe APO (Alliance Porci d'Oc). Un même lot de porcs est vendu en 3 à 4 fois maximum, avec un objectif de 95 à 105 kg de carcasse (soit des porcs de 4,5 à 6 mois).

Les broutards sont vendus à 8 mois à un maquignon, avec un objectif de 280kg de poids vif en moyenne.

➔ PORCINS

EFFECTIF : 449

PLACES D'ENGRASSEMENT : 449

COMMERCIALISATION



Filière longue APO

Type et qté d'animaux vendus : porcs charcutiers engraisés et vendus en filière longue à APO



LA PRODUCTION DE PORCS

La porcherie est éloignée du corps de ferme et non surveillée. Les éleveurs font régulièrement face à des vols d'animaux qui peuvent être conséquents (jusqu'à 20 porcs). Les travaux prévus sur le bâtiment s'accompagneront donc de la mise en place de caméras de surveillance.

ASPECT PARTICULIER



LA BIOSÉCURITÉ

En 2019, le naisseur de porcelets n'a pas pu fournir le GAEC, les associés ont donc dû acheter des porcelets à d'autres élevages. Le mélange d'animaux provenant de plusieurs exploitations a engendré des problèmes sanitaires. L'objectif des éleveurs est donc de continuer à travailler avec un unique fournisseur, et de mieux gérer l'adaptation de l'alimentation si la situation de 2019 venait à se reproduire.

A chaque renouvellement de lot, les cases sont lavées au nettoyeur haute pression. Un vide sanitaire de 6 jours est respecté entre 2 lots.

Les nouvelles normes de biosécurité nécessitent des aménagements du bâtiment et de ses pourtours (mise en place de courettes extérieures), non prévus dans l'investissement initial à l'installation de Geoffrey en 2018. Les associés en profitent pour agrandir le bâtiment afin d'accueillir des bandes de 120 à 130 porcs.

ALIMENTATION DU TROUPEAU



RATION VACHES ALLAITANTES :

- en hiver (ration distribuée le matin et repoussée le soir) : foin à volonté, 1,5 kg de céréales par vache, enrubannage, minéraux à volonté (sceaux à lécher + pierres) ;
- en été : pâturage, minéraux à volonté.

RATION VACHES DE RÉFORME : pâturage, enrubannage, épeautre.

RATION VEAUX : lait à volonté, aliment complet à volonté (épeautre + aliment porcs).

La ferme est autonome en fourrages et en céréales pour l'atelier bovin. L'alimentation des porcs (aliment démarrage et croissance) est quant à elle achetée auprès de Moulin Beynel, à un prix moyen de 0,48 €/kg.

CHARGE DE TRAVAIL



L'atelier d'engraissement des porcs a l'intérêt d'occuper un mi-temps et de dégager 30 000 € de marge par an.

REPRODUCTION DU TROUPEAU

PÉRIODES DE MISES BAS

Les vêlages sont répartis tout au long de l'année. Les vaches sont rentrées en bâtiment au moment du vêlage, et sont, entre autre, suivies par un système de surveillance caméra. 4 caméras dont une sur rail permettent d'intervenir aux moments opportuns, et ainsi de moins déranger les animaux.

MODE DE REPRODUCTION

Saillie naturelle

CHOIX DES GÉNITEURS

Le choix du renouvellement et des réformes est fait en fonction du stock de fourrages et de céréales.

La sélection génétique est faite sur la conformation (animaux pas trop grands, plutôt ronds), la robustesse des pattes et le tempérament calme des animaux.

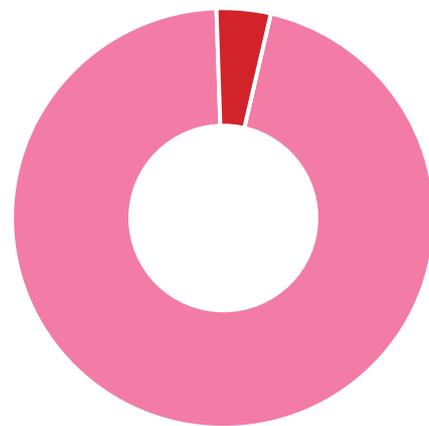
GÉNÉTIQUE

Troupeau non inscrit au herd book



110
MÈRES

4
TAUREAUX



CONDUITE SANITAIRE DU TROUPEAU



HOMEO/PHYTO

L'aromathérapie est utilisée sur les porcs et les bovins, sous forme de brumisation ou de poudres. Les éleveurs souhaitent augmenter l'utilisation de l'homéopathie.

Il n'y a pas de problème sanitaire grave ou récurrent. Seuls les veaux sont sujets à des infections du nombril.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



FERMES DE DÉMONSTRATION

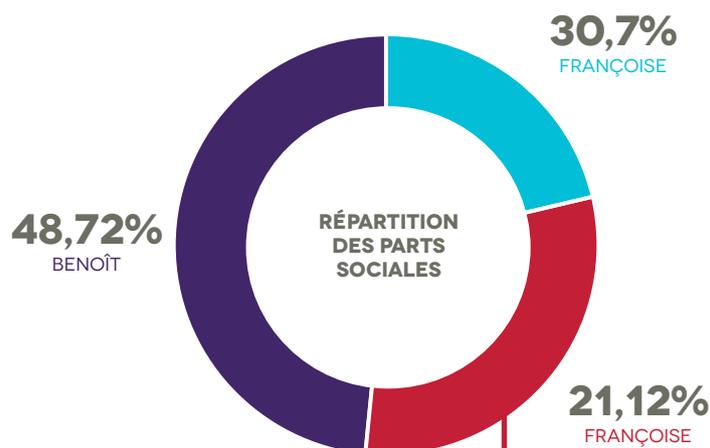
RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

TYPES DE PRODUITS

Vaches vendues à 3,90 €/kg
de carcasse en moyenne

Porcs vendus à 3,73 €/kg
de carcasse en moyenne



Au départ à la retraite de Françoise, Benoît aura 60 % des parts sociales et Geoffrey 40 %.

2020



CHIFFRE D'AFFAIRES

494 000 €

CHARGES

CHARGES OPÉRATIONNELLES

177 000 €

ANNUITÉS

62 300 €

SALAIRE DU SALARIÉ

26 000 €

RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS

55 200 €

REMBOURSEMENT DU COMPTE COURANT ASSOCIÉ DE FRANÇOISE

6 000 €

EBE

130 000 €

dont :



- Produits animaux : 300 800 €
- Produits végétaux : 10 900 €
- Aides bio : 17 000 €
- MAEC : 8 300 €
- Aides bovins : 16 000 €
- ICHN : 44 638 €
- Autres aides PAC : 61 500 €



dont :

- Benoît : 24 000 €
- Geoffrey : 16 800 €
- Françoise : 14 400 €

COÛT DE LA CERTIFICATION

1 200 €

A partir de 2022, les comptes courants associés de Françoise et de Jean-François, non soldés à ce jour, seront remboursés à hauteur de 12 000 € par an.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE



FERMES DE DÉMONSTRATION

RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

QUESTIONS À FRANÇOISE BROUSSOULOUX

QUELLES ÉVOLUTIONS POUR VOTRE FERME DANS LES 5 ANNÉES À VENIR ?

Françoise : La transmission de l'exploitation étant assurée, l'énergie est aujourd'hui consacrée à développer les cultures de chanvre et la transformation en matière d'isolation et de maçonnerie. Les mises aux normes successives plombent la trésorerie et l'avenir de la PAC est incertain. C'est pour ça qu'il faut valoriser au mieux les produits et les amener jusqu'à la transformation finale.

Il y a plusieurs projets de développement : l'huile de chanvre, la culture d'épeautre panifiable et d'autres céréales comme le blé noir. La création d'une SAS permettra de mieux valoriser la moissonneuse batteuse et l'outil de transformation du chanvre.

Pendant, mon départ à la retraite approche : le travail va devoir être optimisé afin de pallier le manque de main d'oeuvre. Geoffrey et Benoit sont d'ores et déjà à la recherche d'un apprenti ou d'un salarié qui pourrait me remplacer, et avec qui un projet d'association pourrait être réfléchi à terme.



Crédits photo : Bio Nouvelle-Aquitaine

CE DOCUMENT EST RÉALISÉ GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE



Union Européenne



Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire